

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
									✓		

L' Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 10 FÉVRIER, 1881.

No. 19.

Le printemps

Versim grecque.

Vois comme, au retour du printemps,
Le rosier retrouve la rose.
La mer qu'agitaient les autans
Doucement se calme et repose.
Vois comme le canard joyeux
Et plonge, et replonge dans l'onde.
Vois comme la grue en tous lieux
Court, semblant visiter le monde.
Le soleil brille dans les cieux.
Les nuages qui de leurs ombres
Nous cachaient le soleil radieux,
A l'instant ont vu leurs flancs sombres
Devenir légères vapeurs.
Les travaux des mortels commencent.
Les champs font place aux labourours,
Qui de toutes parts ensemencent.
Sur le rameau croît le bourgeon
Qui deviendra riche verdure.
Les fleurs sortent de leur bouton.
Tout est vivant dans la nature.

QUÉBEC.
Édité de Troisième

Les Recollets à Québec

Les Recollets depuis la prise de Québec en 1629, jusqu'à la conquête du Canada par l'Angleterre en 1759.

(Suite.)

Monsieur le comte de Frontenac arriva à Québec l'année suivante (1672) comme gouverneur du Canada, en remplacement de Monsieur de Courcelles qui venait d'être rappelé en France avec Monsieur Talon. Il fut, lui aussi, le protecteur, l'ami intime des Recollets; il assista à la bénédiction de leur église qui n'est autre que l'église actuelle de l'Hôpital-Général. Cette cérémonie fut faite par Monseigneur de Laval; le Père Dablon, supérieur des Jésuites, y fit un très beau sermon. "On fit en même temps la dédicace de l'église des Révérends Pères Jésuites et la solennité de la canonisation de saint François de Borgia, à laquelle le Révérend Père Eustache (Maupassant) eut l'honneur de prêcher avec applaudissement." (Leclercq).

Le local de la maison était trop restreint pour recevoir les nouvelles recrues de Recollets qui venaient de France. Alors le comte de Frontenac fit élever à ses frais, en 1678, une aile de soixante pieds de long sur vingt-et-un de large: cette aile se prolongeait vers l'ouest et semblait ne faire avec l'église qu'un seul corps de logis. Il la fit divi-

ser convenablement pour des religieux et se réserva un appartement au premier étage; "c'est là que ce seigneur venait faire des retraites de dix à quinze jours à chacune des cinq grandes fêtes." Au second étage, il y avait un dortoir, un chœur et neuf cellules.

La même année (1678), les Recollets ajoutèrent à leur église une chapelle en rond-point, à l'endroit où se trouve maintenant le chœur des religieuses; elle était dédiée à Notre-Dame-de-Pitié, tandis qu'une autre, en face de celle-ci, était consacrée à saint François d'Assise: ces deux chapelles ont disparu en 1796.

En 1679, ils commencèrent à construire un autre corps de logis au nord-est; il y eut là, au premier étage, réfectoire, cuisine et dépense; au second, un grand chœur et un dortoir de 21 cellules. On fit aussi quelques changements dans l'aile du comte de Frontenac. Il s'y trouva assez d'espace pour pratiquer une grande sacristie et une salle de chapitre.

Les Recollets firent, en 1692, avec Monseigneur de St-Valier, second évêque de Québec, un arrangement par lequel ils lui cédèrent leur monastère de Notre-Dame des Anges, tel que nous venons de le décrire, avec toutes ses dépendances, pour en faire un hôpital-général, destiné "aux pauvres mendiants, valides et invalides, de l'un et de l'autre sexe." Cet hôpital où Monseigneur de St-Valier avait appelé d'abord les sœurs de la Congrégation (30 octobre, 1692), fut confié ensuite au soin des religieuses de la Miséricorde de Jésus qui se détachèrent de l'Hôtel-Dieu de Québec et allèrent prendre possession du couvent récollet, le premier avril, 1693. Comme nous le verrons bientôt, les Recollets s'étaient construit une maison à la haute-ville; ils obtinrent alors de l'évêque la permission de venir s'y établir définitivement: d'après les annales de l'Hôpital-Général ils avaient déjà quitté leur couvent de Notre-Dame des Anges lorsqu'une sœur de la Congrégation y vint prendre la conduite des pauvres (1692).

—Mais avant de quitter cette antique résidence des enfants de saint François d'Assise, voyons un peu ce qu'elle est devenue depuis cette époque et la place qu'elle occupe dans l'immense monas-

tère actuel de l'Hôpital-Général. La chapelle des Recollets, construite il y a plus de deux siècles, subsiste encore toute entière; c'est celle où se font les offices publics de cet Hôpital. On dit que ceux qui ont visité en Europe les églises de capucins, de récollets, de conventuels, reconnaissent aisément, en entrant dans celle-ci, son origine franciscaine; elle est simple et conforme à la pauvreté religieuse; puis on y retrouve tout autour de la nef, au-dessous des fenêtres, de petits panneaux peints qui représentent des paysages, des solitudes profondes, des couvents et des moines de l'ordre séraphique, le tout encadré à la mode franciscaine; il y a dans l'ensemble un cachet particulier qui n'existe que dans les églises construites par les disciples du patriarche d'Assise.

Le bâtiment du comte de Frontenac a servi d'abord de salle de communauté, de salle de chapitre aux religieuses; il sert maintenant, ainsi que l'ancien chœur des Recollets qui se trouve au-dessus de la sacristie actuelle et la chambre du comte de Frontenac, aux usages de la sacristie: on l'appelle encore le *petit chapitre*.

Les cellules des Recollets ont disparu en 1845; on en a fait une grande salle, une infirmerie pour les vieilles femmes pauvres: c'est la salle de Notre-Dame des Victoires. Les fenêtres des cellules franciscaines étaient cintrées; ce cintre a été détruit en même temps que les cellules.

Faisons connaître de suite les additions qui furent faites successivement à l'ancien monastère récollet, depuis qu'il a été transformé en hôpital-général (1693) jusqu'à nos jours.

En 1711 et 1712 on construisit par ordre de Monseigneur de St-Valier et à ses frais, deux ailes, l'une au nord-est, faisant angle avec le bâtiment des Recollets, l'autre vers l'église et qui couvre même le pignon de l'église.

En 1725, le même évêque, fondateur de l'hôpital, fit construire une petite chapelle dédiée au saint Cœur de Marie; elle se trouvait alors contigue à son appartement, c'est-à-dire au réfectoire actuel du chapelain; maintenant elle est contigue au chœur des religieuses, depuis 1796, époque où l'on fit disparaître les deux petites chapelles latérales de Notre-Dame-de-Pitié et de saint

François d'Assise pour agrandir le chœur de l'église et placer la chaire actuelle.

L'année suivante (1726), Monseigneur de St-Vallier fit construire le chœur des religieuses à la place de la chapelle en rond-point des Récollets.

En 1736, la communauté fit bâtir une aile de 120 pieds, faisant suite au bâtiment du comte de Frontenac. En 1843, cette aile fut prolongée de 150 pieds. La nécessité de ces agrandissements de l'hôpital se faisait sentir, surtout depuis que le personnel des religieuses et des domestiques avait été augmenté pour le besoin des pauvres et des aliénés : ces derniers étaient logés dans un grand édifice en face de l'hôpital, au nord du cimetière, et furent tous transférés, en 1845, à l'asile de Beauport.

Les besoins du nombreux pensionnat de demoiselles, que dirigeaient les religieuses, exigèrent qu'on exhausât, en 1850, tous les anciens bâtiments, à l'exception de celui qu'on avait fait en 1843.

Enfin, en 1859, afin d'avoir un local plus vaste pour les pauvres, on construisit au nord de l'hôpital une aile de 80 pieds : c'est celle où se trouve maintenant les chambres destinées aux prêtres malades. La suppression du pensionnat, en 1868, a permis ce changement de destination.

— Les Récollets n'étaient de retour à leur couvent de Notre-Dame des Anges que depuis une dizaine d'années, lorsqu'ils songèrent sérieusement à se rapprocher de Québec et même à s'établir à la haute-ville. Obtenir cette permission de l'évêque était une grave difficulté à vaincre ; ils parurent vouloir l'é luder habilement. Convaincus que le projet de fonder une seconde maison de religieux mendians dans une petite ville d'environ 1300 âmes, comme l'était alors Québec, alarmerait tout le monde, ils se bornèrent à demander la permission d'y bâtir une infirmerie pour leurs religieux malades qui seraient ainsi plus à portée des médecins et des remèdes. Le 28 mai 1681, ils obtinrent du roi un emplacement appelé la sénéchaussée, situé à la haute-ville, entre les rues Desjardins, Ste-Anne et St-Louis : c'est l'endroit où se trouve maintenant la cathédrale anglicane. Monseigneur de Laval accéda à leur demande d'une infirmerie, et leur permit également d'y dire la messe, portes fermées, en faveur des religieux malades, jusqu'à ce qu'ils pussent retourner à leur monastère de Notre-Dame des Anges.

Ils avaient obtenu ce qu'ils désiraient ; ils avaient un pied-à-terre dans la ville ; leur zèle religieux, favorisé par les circonstances, devait, comme une rose bienfaisante, faire croître ce petit grain de sénévé. Ils auraient dû s'en

tenir à cette première faveur et attendre, dans une soumission parfaite à l'autorité diocésaine, des jours plus favorables à la réalisation de leur projet.

“ L'infirmerie, dit Monsieur de la Tour, devint bientôt un hospice pour tous les religieux, sains et malades, et l'hospice devint un couvent, l'autel pour dire la messe d'vint une chapelle, et la chapelle une église. Un chœur et une sacristie l'assortirent. Le dortoir suivit l'infirmerie ; le réfectoire et la cuisine accompagnèrent le dortoir. Les portes qu'on fermait d'abord pendant la messe, s'ouvrirent..... et le public y fut reçu. La messe basse devint solennelle ; on donna la communion, on prêcha, on confessa, on célébra les fêtes de l'ordre ; elles furent annoncées par le prédicateur récollet..... ; on eut soin d'élever un clocher, pour servir, disait-on, aux observances régulières, mais bientôt l'cloche appela le public aux offices.” Cette description vive et piquante du spirituel chanoine de la Tour nous fait connaître les pieuses ruses et les envahissements successifs des Pères Récollets, contrairement aux intentions bien connues de leur évêque. La force d'expansion, la vitalité inhérente aux corps religieux les porte à se développer rapidement, à se propager, à multiplier leurs œuvres de zèle et de charité ; cependant ils ne peuvent opérer un bien réel et solide que lorsqu'ils savent se plier docilement aux restrictions et aux ordres que leur donne l'autorité compétente.

Malheureusement pour les Récollets de Québec, ils avaient alors parmi eux des esprits trop ardents, incapables de subir une direction contraire à leurs idées préconçues. Les écarts auxquels se laissèrent emporter certains membres de l'ordre, d'ailleurs recommandables par leurs talents et par de belles qualités, doivent être imputés à ces membres et non à l'ordre entier qui souvent désavoua ou blâma ces actes, et c'est le cas de dire avec le Frère Sagard que, de même qu'une hirondelle ne fait pas un printemps, de même un ou deux religieux ne font pas une communauté. Les Récollets eurent grandement tort d'enterrer un des leurs dans cette prétendue infirmerie, lorsque l'évêque le leur défendait et leur offrait charitablement de l'inhumer à la cathédrale ou de le faire accompagner solennellement par le clergé à leur monastère de Notre-Dame des Anges. Leur tort fut encore plus considérable lorsque, malgré l'injonction formelle de l'évêque de faire cesser les travaux de construction du nouveau couvent et de s'en tenir aux termes de la permission qu'il leur avait d'abord accordée, ils continuèrent néanmoins et achevèrent de bâtir.

(à continuer.)

L'Abrielle.

“ Forsan et hæc olim meminisse iuvabit.”

QUÉBEC, 10 FÉVRIER 1861.

Comment vivre longtemps.

Supposez qu'un jour un docteur invente une pilule, fabrique une drogue quelconque, qui aurait pour propriété de prolonger indéfiniment la vie humaine, combien de bouches avides engloutiraient la susdite panacée, et quelle fortune colossale réaliserait notre homme ! Heureusement que l'esprit humain est encore loin d'une semblable découverte, et jusqu'à nouvel ordre, il faudra nous tirer d'affaire le moins mal que nous pourrons.

Sans vouloir affirmer qu'on peut prolonger sa vie au delà d'une juste limite, il est cependant permis de dire que, par l'usage de certaines recettes, il est possible de reculer cette limite d'une manière assez notable. Voici ce que dit, à ce propos, M. l'abbé Moigno, qui a déjà atteint un âge très avancé, et qui jouit encore d'une santé capable de décourager tous ses héritiers, s'il avait quelque chose à leur léguer. Écoutez bien, grands et petits.

“ Mangez peu, très peu, surtout mangez peu de viande et beaucoup de légumes, de soupes aux légumes ; le plus grand nombre mange trop, presque deux fois trop, l'assimilation se fait mal. Si, au contraire, on sait rationner convenablement sa nourriture, la digestion est facile, l'assimilation parfaite, le sommeil calme et profond, les forces sans cesse réparées. Pour la santé il faut savoir employer les autres moyens physiques, boire des vins légers ; rouge de Berry ou Sancerre, blancs de Valette, faire usage de temps en temps de l'eau de goudron.....”

Il paraît que les vins sont de trop ; l'eau fraîche vaut bien mieux que tous les vins possibles. Passe pour l'eau de goudron dont on ne sera jamais porter à abuser. En été, on permet une dose de bière de gingembre.

Aux Petits nous dirons : Ne mangez pas de bonbons. On vient de découvrir que dans quelques-unes de ces dragées, il y a jusqu'à 77 p. cent de terre à pipe. Quel est l'effet de cette substance sur l'estomac des enfants ?... *Adhuc sub judice lis est.* Cependant on peut affirmer que nous n'avons pas été construits pour jouer le rôle de four à poterie.

Nous ajouterions bien encore : No fumez pas ; ne prenez pas, (nous ne supposons pas qu'on puisse faire pire que cela.) Mais, hélas ! à quoi servirait nos remontrances ?

Nouvelles locales.

M. le Supérieur est revenu au Séminaire depuis quelques jours. Sans être parfaitement rétablie, sa santé s'améliore de jour en jour.

MM. les abbés A. Langlois et J. Rouleau, diacres, vont être fait prêtres dimanche prochain.

Les journaux d'Europe nous apprennent que, sur les instances des évêques de la province ecclésiastique d'Ontario, Mgr Charbonnel, ancien évêque de Kingston, a été nommé archevêque *in partibus*. Le Saint Père a voulu honorer en même temps l'ordre des Capucins dont le vénérable archevêque fait partie.

On a chanté aujourd'hui, à la Basilique, un service pour le repos de l'âme de l'Hon. L. Letellier de St-Just, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Nous y avons assisté.

•••
Premiers.

Extrait de l'ordo de l'examen d'hiver.
Rhétorique.

1. J.-E. Taschereau; 2. C. Arsenaull; 3. N. Olivier.

Seconde.

1. E. Plamondon; 2. J. Simard; 3. ex æquo A. Dion, et L. Fortier.

Troisième.

1. S. Bernard; 2. T. Trépanier; 3. J. Gingras.

Quatrième.

1. A. Gagnon; 2. G. Côté; 3. A. Gosselin.

Prosodie.

1. N. Laflamme; 2. E. Simard; 3. J. Jobin

Cinquième.

1. E. Dorion; 2. J. Audet; 3. E. Papillon.

Méthode.

1. H. Simard; 2. E. Bergeron; 3. T. Rousseau.

Sixième.

1. C. Morissette; 2. J. Bureau; 3. A. Kérouack.

Septième.

1. C. Morin; 2. E. Fortier; 3. A. Simard.

Eléments.

1. E. Faguy; 2. J. Brennan; 3. E. Tachereau.

Huitième.

1. M. Noël; 2. A. Dugal; 3. M. Lemieux.

—
Liste de la semaine.

Physique.

N. Angers, } Philosophie et physique.
E. Roy, }

Mathématiques.

E. Lapointe, } Philosophie.

Rhétorique.

N. Olivier, } Discours français.

P. Durkin, } Version latine.

Seconde.

C. Roy, A. Dion, L. Fortier, A. Vaillancourt, L. Brunet, P. Fiset, E. Langelier, N. Picher, O. Beaubien, J. Simard, E. Plamondon, J. Edge, } Histoire.

Troisième.

S. Bernard, } Instruction religieuse et his-
A. Taschereau, } toire.
T. Trépanier, }

H. Goulet, } Instruction religieuse.

E. DeVarennes, } Histoire.
J. Gingras, }

Quatrième.

A. Morisset, } Histoire.
A. Guay, }

Prosodie.

N. Laflamme, } Histoire.
A. Taschereau, }

Nécrologie.

La semaine dernière, à l'Hotel-Dieu de Québec, est décédée la Révérende Mère St-Ignace, née Marie-Virginie Audette. La communauté s'afflige à bon droit de se voir privée si soudainement d'une vénérable compagne douée de tant de vertus et de précieuses qualités. Les malades de l'hôpital perdent en elle une *bonne mère*, qui leur avait consacré sa vie, et qui s'étudiait sans cesse à leur procurer tous les soins imaginables, que son bon cœur lui suggérait pour leur soulagement. Quoique d'une santé très délicate, elle s'oubliait cependant elle-même, et savait dissimuler habilement ses propres souffrances pour soigner les pauvres malades qu'elle avait tous en singulière affection.

Entrée en religion le 2 février 1844, cette sainte hospitalière venait d'accomplir, le jour de sa mort, 2 février, sa trent-septième année de profession religieuse. La Révérend Mère St-Ignace est la tante du Père Dom Corneille, Eric Audette, qui a dû faire ses derniers vœux et recevoir l'ordre sacré de la prêtrise, ce même 2 sévrier dernier, à la Chartreuse de Montreuil.

Problème.

On nous écrit de Covington, Kentucky: "Messieurs les physiciens pourraient probablement résoudre le problème suivant dans le prochain numéro de l'Abeyille: Versez de l'eau bouillante dans un verre, il éclate de suite; c'est bien simple et je comprend que les physiciens expliquent cela aisément. Mais mettez une cuillère dans ce même verre, et versez-y l'eau bouillante, le verre ne se cassera pas. Comment expliquer cela?"

Voilà assurément un problème dont la méditation pourra charmer les loisirs des ardents disciples de Ganot, et l'Abeyille sera très heureuse d'insérer dans ses modestes colonnes les lucides explications que quelques-uns d'entre eux auraient à donner du phénomène ci-dessus énoncé. Toutefois nous nous permettrons quelques remarques sur la question de notre aimable correspondant. Pour pouvoir donner avec une certaine probabilité la cause d'un phénomène physique quelconque et le rattacher à une loi déterminée, il faut bien connaître les diverses circonstances dans lesquelles se produit le phénomène, et les causes prochaines ou éloignées qui ont pu influencer sur sa production, puis, étant données ces circonstances et ces causes, le fait doit être constant. Or dans la question telle que posée plus haut, il y aurait, ce nous semble, bien des explications préliminaires

à donner, avant de porter un jugement définitif. Il est évident, par exemple, que l'état physique du verre et de la cuillère peut avoir une influence sur la production du phénomène. Un verre épais et irrégulier éclatera infailliblement lorsqu'on y versera de l'eau bouillante; mais un verre mince et bien régulier aura-t-il besoin du secours de la cuillère pour résister à l'action de cette eau? Il est permis d'en douter, et messieurs les physiciens savent pourquoi. Il faudrait donc opérer sur des verres parfaitement identiques pour s'assurer de la constance du phénomène. En passant, nous ferons remarquer à notre correspondant qu'après avoir fait éclater un verre en y versant de l'eau bouillante, il est assez difficile de constater si une cuillère empêcherait le même verre d'éclater; est-il encore bien sûr que le verre éclatera après qu'elle aura été enlevée? Il ne serait peut-être pas inutile non plus de déterminer la température du verre et de la cuillère, au moment où le phénomène se produit; à notre avis cette température doit influencer beaucoup sur le fait lui-même. Ce sont là autant de circonstances modifiantes et sur lesquelles il serait bon de s'entendre avant de se prononcer *ex cathedra* sur le phénomène en question.

L'Irlande devant le parlement anglais.

L'agitation en Irlande devient chaque jour plus menaçante; mais ce n'est pas en Irlande que maintenant la lutte est la plus acharnée, c'est au sein de la Chambre des Communes.

La dernière séance du parlement anglais restera fameuse entre toutes, dans les annales parlementaires, et par sa longueur exceptionnelle et par la violence des débats.

Qu'on s'imagine une séance de 42 heures, pendant laquelle chaque membre ne peut quitter son siège, sans des raisons de la plus haute gravité, et l'on pourra se faire une idée, de ce que c'est parfois que d'être député. Dans notre parlement fédéral, nos députés ont au moins le loisir de dormir du sommeil des justes, quand ils sont fatigués de la longueur des débats, et, pendant les longues délibérations sur le syndicat, un membre canadien a calculé avoir dormi, en tout, la valeur de trois jours. Mais pendant la dernière séance du parlement anglais, les formidables coups de poing que les orateurs ont déchargé sur la tribune, les cris sans cesse répétés de: *Order! Order! Shame! Shame!* les visites fréquentes du sergent-d'armes ont défie le plus intrépide dormeur, et chacun a été contraint d'écouter jusqu'au bout.

Il s'agissait de faire passer un bill, investissant le gouvernement anglais de pouvoirs extraordinaires, afin de réprimer les crimes réels ou prétendus qui se commettent en Irlande, et de protéger la vie et les droits des propriétaires. Mais à peine M. Gladstone a-t-il fait la lecture de ce bill, que les députés irlandais, peu nombreux, il est vrai, mais résolus de re-

tarder par tous les moyens possibles, l'adoption d'une mesure dont le véritable but paraît être d'étouffer par la force les justes réclamations d'un peuple opprimé, soulèvent une tempête d'objections afin de gagner du temps.

M. Patrick Farady se lève le premier, pour dire que la motion de M. Gladstone n'est pas dans l'ordre, il trouve moyen de faire un discours de six longues heures; puis après avoir bien fait trépigner d'impatience les députés anglais, il les prie d'excuser la *brèveté* de son discours et cède la parole à un de ses collègues F. O'Neil, membre pour Limerick, lui succède. Celui-ci s'attaque aux mots mêmes de la motion, et, pour faire rager M. Gladstone, il dit que son bill est rempli d'expressions équivoques. M. Gladstone piqué au vif, répond que les expressions que M. O'Neil veut faire remplacer, sont synonymes de celles qu'il propose de substituer. Mais M. O'Neil soutient qu'aucune langue n'a de véritables synonymes et au milieu d'interruptions sans nombre, d'une excitation difficile à représenter, il continue à parler pendant trois longues heures.

Enfin le président de la chambre, poussé à bout et voyant que les Irlandais ne font de l'opposition que pour faire de l'opposition, prend le parti de n'en laisser parler aucun.

Cependant Dillon, l'un des chefs de la ligue, se lève pour parler. Il est aussitôt rappelé à l'ordre, alors il s'échauffe tellement qu'il menace du poing, M. Gladstone.

Ne bougeant pas de son siège, bien que sommé par le président d'évacuer la salle, le sergent-d'armes du Parlement l'expulse par la force, pendant que ses collègues font entendre les cris de "honte, honte au cabinet Gladstone!!"

Après lui, Parnell veut parler, mais les cris de *Order! Order! Shame! Shame!* redoublent, et le sergent-d'armes entre une seconde fois pour expulser M. Parnell.

Il en a été ainsi pour tous les députés irlandais, et sur 23 qu'ils étaient, 23 sont sortis avec les *honneurs militaires*.

Enfin, débarrassé des irlandais, la chambre des communes a adopté la mesure dite *coercitive*, et, après une séance de 42 heures bien comptées, chacun s'est retiré.

Mais on dit que cette mesure ne servira qu'à donner des armes à la ligue et qu'il faut que l'Angleterre fasse une bonne fois justice au malheureux peuple de l'Irlande, si elle veut rétablir l'ordre.

Echos de l'étranger.

France.—Gambetta a été élu une seconde fois, président de l'assemblée législative, avec une majorité de cinquante voix sur son rival Léon Say.

Jusqu'ici les débats ont été fort calmes, car ils n'ont roulé que sur des questions relatives à l'agriculture et au commerce, questions qui prêtent toujours peu aux joutes oratoires.

Mais nous sommes plus intéressés que jamais à ce qui se discute au sein de la Chambre française cette année, vu que l'on commence à s'occuper de nous parmi les députés.

Au nombre des projets de la loi soumis à l'examen des ministres, il y en a un qui a pour but d'enlever les taxes énormes auxquelles sont assujettis, en France, les navires canadiens.

Ce *bill* sera très-probablement adopté, ce qui au dire d'un grand nombre, contribuera beaucoup à activer la construction des vaisseaux; industrie de la plus haute importance en Canada.

Le ministre des finances a aussi donné un état du budget français pour l'année 1880: Les recettes excèdent les dépenses de 18,000,000 de francs. Ces chiffres sont des preuves irrécusables, de l'ère exceptionnellement prospère que traverse aujourd'hui la France. De fait, à part les Etats-Unis, qui payent leurs dettes avec une rapidité qui semble démentir les soupçons qui planent quelquefois sur la probité des Yankees, la France est le seul pays dont le budget n'accuse point de déficit cette année, sans même excepter notre cher Canada.

Si les débats sont peu animés au sein de l'assemblée législative, les partis politiques luttent, en revanche, avec plus d'ardeur que jamais. On s'est disputé les faveurs du peuple dans les élections municipales, avec un acharnement sans exemple. La victoire a été complète pour les opportunistes, tandis que les intransigeants ou communards, à la satisfaction de tous les bons citoyens, n'ont subi que des défaites.

Trinquet, le plus populaire de leurs tribuns, a été battu par un opportuniste bien qu'il eût posé sa candidature dans dans le faubourg St-Antoine, faubourg réputé le plus radical de Paris. Comme les élections municipales sont généralement le criterium des élections pour l'assemblée législative, on espère que le parti de Rochefort a vu ses beaux jours.

Espagne.—La tempête qui, il y a quelques semaines, a sévi avec tant de fureur sur les côtes d'Amérique, n'a été nulle part plus terrible qu'en Espagne. L'ouragan a soufflé pendant deux jours avec une égale fureur et a couvert le pays de désastres. Les immenses vergers d'orangers qui sont pour l'Espagne, une source de richesse sont été partout dévastés, et on évalue les dommages à pas moins de \$10,000,000.

Amérique du sud.—La victoire a accompagné constamment l'armée chilienne, depuis qu'elle a fait invasion sur le territoire du Pérou, grâce à son organisation supérieure et à l'anarchie qui règne dans ce dernier pays. Cependant la dernière bataille, qui s'est terminée par la prise de Lima, a été des plus sanglantes. Les Chiliens n'ont obtenu la victoire qu'après avoir perdu 7,000 hommes, tant tués que blessés; mais cette résistance désespérée a coûté cher aux Péruviens. Ils ont perdu 10,000 hommes, nombre énorme, si l'on considère que leur armée

ne comptait pas plus de 16,000 combattants avant la bataille.

Etats-Unis.—Le recensement de 1880, donne une population de 51,390,000 âmes aux Etats-Unis.

Il n'y a pas vingt-cinq ans, les Américains criaient à l'Europe avec orgueil: "Il vous faut compter avec nous, nous sommes 36,000,000." Que diront-ils aujourd'hui, si ce n'est qu'ils répéteront les paroles prétentieuses qu'a prononcées dernièrement en plein sénat, un de leurs orateurs: "Que le vieux monde nous fasse place, s'est-il écrié, il a joué son rôle, le nôtre commence."

En suivant la même progression, avant 50 ans, les Etats-Unis compteront 100,000,000 d'âmes, si l'on songe surtout que l'émigration ne fait qu'augmenter d'année en année.

Il y a des villes dont la population s'est accrue presque sur le pied d'une stricte progression géométrique. Omaha au centre des voies ferrées du Pacifique, n'était qu'un petit bourg de traqueurs, il y a à peine quinze ans. Aujourd'hui c'est une ville superbe, qui compte 200,000 habitants.

Quatre villes ont une population au-dessus de 400,000 âmes savoir: New-York, surnommée la *ville impériale* 1,200,000, Philadelphie, dont les habitants un peu prétentieux s'appellent les *Athéniens d'Amérique* 845,000, Brooklyn 562,000, Chicago 500,000.

Il y en a une foule d'autres dont la population est au-dessus de 300,000 âmes et encore un bien plus grand nombre, qui dépassent 100,000.

Les Américains sont enthousiasmés de cet accroissement prodigieux. Le recensement a d'abord été lu au sénat, et les Yankees battaient des mains à qui mieux mieux, en entendant defiler les noms sonores de leurs villes avec les chiffres respectifs de leurs populations. Mais quand est arrivé le tour de l'Utah, qui, comme on sait, est entièrement habité par les mormons, l'enthousiasme s'est refroidi.

Il a fait place même à un grand débordement d'invectives, quand le lecteur du recensement a crié: "Population de Salt Lake City: 150,000 saints des derniers jours."

Au milieu de la tempête de menaces que cette révélation a soulevée contre les mormons, un orateur s'est levé, paraît-il, et, faisant un geste menaçant, il s'est écrié "Salt Lake City delenda est!"

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.